



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 56/2021

Date de convocation : 23/04/2021

Conseillers en exercice : 33

Présents : 31

Votants : 32

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 avril 2021

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : **Michèle DOMENGE-CHENAL**

**Objet : ECONOMIE – DESIGNATION DU REPRESENTANT A FRANCE
ACTIVE SAVOIE MONT BLANC**

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BALMONT Nicolas	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	SCHERMA Sébastien
BERNARD Anne-Marie	DOMENGE-CHENAL Michèle	LUCIANI Michel	STRAPPAZZON Philippe
BOURNE Hervé	DUMONT-THIOLLIERE Christine	MAURICE Charline	TREMBLAY-GUETTET Jeannie
BRACHET Marc	DUNAND-CHATELLET David	MILLET-URSIN Marc	VIGNIER Georges
BRASSOUD Martine	FERNANDEZ Sophie	PAGET Marc	
BRUNET André	GAILLARD Claude	PETIT Monique	
CHAPPET Philippe	GONZALES Florence	PONTHIEU Eric	
COUTIN Michel	GOURDIN Margaret	PORTIER Julien	
DALEX Jacques	JOSSERAND Stéphanie	PRUD'HOMME Philippe	

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

MORISSE François
LEMBERT Laure pouvoir à
Sébastien SCHERMA

EXPOSE

Monsieur le Vice-président, Sébastien SCHERMA, en charge du Développement Economique et de l'Emploi rappelle que la Communauté de Communes a signé une convention de partenariat avec France Active Savoie Mont Blanc pour l'année 2021 (délibération n°15/2021 du 04 mars 2021), et qu'il y a lieu de désigner un délégué qui siègera au sein du Conseil d'Administration de ladite association.

Pour mémoire, France Active Savoie Mont Blanc est une association régie par la Loi 1901, créée en 1988 qui contribue au développement économique et solidaire des territoires en proposant un accompagnement financier aux entrepreneurs (intermédiation bancaire), favorisant l'accès à des financements (garanties de prêts, financements directs, primes) et en mettant en réseau les entrepreneurs.

Il convient de procéder à la désignation du représentant de la CCSLA.
Monsieur Philippe CHAPPET propose sa candidature.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Désigne M. Philippe CHAPPET représentant de la CCSLA à France Active Savoie Mont-Blanc

Résultat du vote :

Votants : 32	Abstention : 0	Exprimés : 32
Pour : 32	Contre : 0	

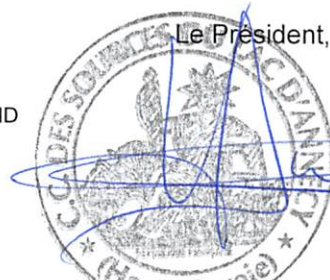
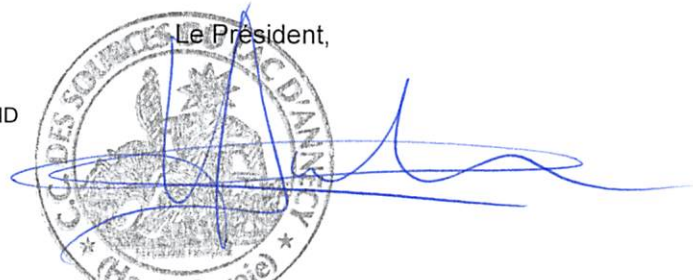
FAVERGES-SEYTHENEX, le - 4 MAI 2021

Délibération rendue exécutoire le :
Affichage le :

Copie(s) interne(s) :

- Economie Tourisme : N. OURCHID

Le Président,



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.